

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 12
Nbre de suffrages exprimés : 12

Votes : Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille quinze, le 23 novembre 2015

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jacky QUESSON, en la salle de réunion de la criée de Royan

Date de convocation : 12 novembre 2015

Etaient Présents : Mmes GUILLEN – JOLY – MONSEIGNE – de ROFFIGNAC
MM. BELOT- CORSAN – FEDIEU – GIRARD – GIRAUD – PLISSON – QUESSON –
SUBRENAT

**Délibération N°2015-04-073 : Demandes de subvention auprès du Conseil
Départemental de la Gironde, du Conseil départemental de la Charente-Maritime et du
Conseil Régional d'Aquitaine pour assurer la gestion et l'animation
du site de Cordouan en 2016**

Vu le CGCT ;

Vu l'Autorisation d'Occupation Temporaire du site de Cordouan ;

Il est décidé, à l'unanimité et après en avoir débattu :

Article 1. de manière à assurer la gestion et l'animation du site de Cordouan en 2016, d'autoriser Monsieur le Président à solliciter des subventions forfaitaires d'un montant de 25 000 € auprès du Conseil Départemental de la Gironde, du Conseil Départemental de la Charente-Maritime et du Conseil Régional d'Aquitaine ;

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Royan le 23 novembre 2015

Le Président

Syndicat Mixte pour le Développement
Durable de l'Estuaire de la Gironde
SMIDDEST

Jacky QUESSON

PREFECTURE
DE LA GIRONDE

03 DEC. 2015

Bureau du Courrier